

Le Livre, le Papier et la Communication
filpac



LOCAUX MORY :

LA CGT ÉCRIT AU DIRECTEUR DE SITE, PRÉSIDENT DU CHSCT

Monsieur le Directeur de site, Président du CHSCT,

La CGT vous a interpellé à plusieurs reprises l'an dernier concernant les conditions actuelles et futures de travail des salariés dans l'entrepôt Mory.

Ce jour, mardi 27 mars, veille de l'emménagement de l'équipe logistique, je me suis rendue à l'entrepôt Mory pendant mon temps de délégation pour constater les travaux faits pour accueillir le personnel dans de bonnes conditions.

Force est de constater que les locaux ne sont pas adaptés pour accueillir décemment les 15 salariés.

Les cabinets d'aisance sont inadaptés à l'usage du personnel masculin et féminin. En effet, ils ne répondent pas aux critères de l'article R232-2-5 du code de travail, à savoir les cabinets d'aisance doivent être séparés pour le personnel féminin et masculin. Il doit y avoir un urinoir et un cabinet pour les hommes et 2 cabinets pour les femmes. Il semblerait que la fuite d'eau du cabinet d'aisance homme de l'étage qui se déversait en bas dans l'entrepôt ait été réparée. Cependant, celui-ci reste condamné et inadapté à l'usage étant donné que la peinture est fortement écaillée. Avez-vous un diagnostic plomb pour ces locaux ?

La salle de pause est dans un état de vétusté et de saleté inacceptable. La présence de la bonbonne d'eau et de la cafetière dans cette salle prouve bien son usage.

Aucun plan d'évacuation n'est affiché dans les locaux que ce soit pour l'équipe de tri, l'équipe expéditions et l'équipe logistique. De plus, l'escalier d'accès mène à une plateforme sans garde corps sur laquelle est entreposée 2 palettes CHEP, peut-être sensé empêcher le passage du personnel à cet endroit.

Les locaux sont chauffés avec des radiateurs électriques inadaptés à la surface à chauffer, au courant d'air de l'entrepôt et aux bureaux mitoyens vides.

Nous nous interrogeons sur le câblage électrique des installations de chauffage.

Il s'avère également que la porte d'accès dysfonctionne.

Nous vous demandons expressément de procéder à la vraie mise aux normes des locaux. Nous ne pouvons pas accepter un simple nettoyage et un coup de peinture.

Nous rappelons notre inquiétude quant à la présence d'amiante. Contrairement à ce que vous aviez annoncé, il ne nous a toujours pas été possible de consulter un diagnostic de ces locaux.

Cordialement,

Alice Gorlier
Représentante de section syndicale CGT
Ondulys Saint-Quentin 02

REJOIGNEZ LA CGT

Pour nous contacter :

cgtondulys02@gmail.com - 06.49.85.64.53 - Facebook : Cgt Ondulys